

RAPPORT DE FIN DE MANDAT

Vice Présidence Académique

Présenté par : Justin Guitard

Vice président académique de la FÉÉCUM

Université de Moncton, Nouveau-Brunswick

21 mars 2011

INTRODUCTION

Dans le cadre de ce rapport de fin de mandat, je vais revenir sur les principaux événements qui ont marqué mon année universitaire comme vice-président académique de la FÉÉCUM. Certes, plusieurs dossiers ont occupé mon année, mais celui dont on a le plus entendu parler est, bien sûr, tout le dossier de la restructuration des programmes à l'Université de Moncton.

À ce fait, le vice-président académique a été présent comme jamais dans les médias cette année, en raison de la grande visibilité donnée au comité ad hoc sur la viabilité des programmes. Notre opinion dans les médias était claire, soit que la FÉÉCUM voulait participer pleinement au processus d'évaluation des programmes et trouvait le processus crucial, car il allait permettre de trouver des solutions afin que l'Université de Moncton puisse demeurer une Université généraliste dans le contexte économique actuel. J'ai d'ailleurs reçu des appuis et des félicitations pour mes interventions publiques de la part de nombreux professeurs, étudiants et administrateurs.

La position de la FÉÉCUM est claire : nous voulons que les étudiants de l'Université de Moncton reçoivent la meilleure éducation possible et que nos programmes soient de qualité optimale. C'est sur la base de cette position que j'ai entrepris toutes mes démarches cette année et c'est avec un grand bonheur que je vous en présente les grandes lignes dans ce rapport.

COMITÉ AD HOC SUR LA VIABILITÉ DES PROGRAMMES

J'ai eu la chance de remplacer dès le début de mon mandat Tina Robichaud (présidente sortante de la FÉÉCUM) en tant qu'étudiant sur le comité ad hoc. J'ai donc fait partie du comité ad hoc pendant 8 mois, durant lesquels un important document fut monté. Bien qu'il ait été difficile au début de prendre ma place au sein du comité, comme les travaux étaient entamés depuis longtemps, j'ai tout de même grandement apprécié l'expérience et je me suis assuré de comprendre tous les enjeux. 12 recommandations sont sorties du rapport et elles ont toutes été adoptées au Sénat Académique.

Un nouveau comité afin d'évaluer les programmes, en réponse à la recommandation 4 du rapport (réviser les programmes fragilisés) a été formé au Sénat et un étudiant y siège. Après discussions au sein du CE de la FÉÉCUM, il a été convenu que le nouveau Vice-président académique ne siègerait pas sur le comité, mais qu'il travaillerait de concert avec l'étudiant qui prendra cette place. Ainsi, nous ne pourrions en aucun moment entrer en conflit d'intérêts, car aucun membre du CE de la FÉÉCUM ne sera sur le comité.

RÉUNION DES VICE-DOYENS

Le vice-président académique a le seul siège étudiant sur le comité de la RDV, qui regroupe les vices doyens de toutes les facultés, ainsi que le registraire. Ce cercle de rencontre est idéal afin de faire avancer certaines politiques ou recommandations. Ainsi, parmi les politiques qui ont émané de la RDV cette année, notons le code d'honnêteté intellectuelle, la politique de cours de 75 minutes pour les 1^{ère} et 2^e année, de même que l'abolition des relevés de notes papier. Comme dans bon nombre des dossiers académiques, cela peut prendre plusieurs mois avant de pouvoir avoir une version finale d'un document, comme chacun des membres est à ses affaires, mais le travail est de qualité et c'est l'un des comités les plus agréables où siéger.

ÉVALUATION DU CORPS PROFESSORAL

Le CE de la FÉÉCUM a pu rencontrer le CE de l'ABPPUM afin de discuter du problème principal de l'évaluation des professeurs, soit que les résultats de celles-ci ne sont pas disponibles pour les étudiants. Comme une évaluation autre que celle de l'ABPPUM n'aurait aucun poids juridique (raison pour laquelle la FÉÉCUM avait laissé tomber son évaluation il y a deux ans), il serait du recours des étudiants d'avoir accès aux résultats. Malheureusement, il a été impossible de trouver un terrain d'entente. Parallèlement à cela, j'ai siégé comme étudiant à un comité pour valider la nouvelle évaluation de l'ABPPUM. J'ai dirigé une évaluation en ligne pour les étudiants (126 participants) et je suis toujours en processus de négociations afin d'obtenir différents acquis, comme une section commentaire et l'élimination de questions redondantes. Nous devrions revenir avec un plan et de nouvelles propositions au début de l'automne 2011 sur la question de l'évaluation des professeurs.

OMBUDSMAN ET PLAINTES

Depuis janvier 2011, une nouvelle politique pour un milieu d'étude et de travail respectueux a été mise en place, afin de recueillir de façon anonyme les plaintes des étudiants quant au harcèlement physique, psychologique, sexuel et verbal, de même que dans les cas d'abus de pouvoir. Les étudiants-conseils, ainsi que moi-même avons géré des dizaines de plaintes de nature académique tout au long de la dernière année. Nous nous sommes aperçus que le processus pour faire une plainte variait d'une faculté à l'autre et était peu connu des étudiants. Un guide sur les différents problèmes de nature académique qui peuvent survenir et comment les régler est un dossier qui devrait être prioritaire dès l'été 2011 et des ébauches ont déjà été débutées.

COMITÉ DES VICE-PRÉSIDENTS ACADÉMIQUE

Des réunions ont été tenues à tous les mois avec les différents représentants académiques des conseils étudiants des différentes facultés. Cependant, le taux de participation a été assez bas. Il serait donc important de stabiliser la structure dès septembre prochain et utiliser un incitatif afin que les vice-présidents académiques des différents conseils viennent à cette réunion importante. Il est important que la réunion ait lieu avant chacun des Sénats académiques, comme habituellement le vice-président académique de la FÉÉCUM est le seul qui ait un siège au Sénat. (Il existe deux autres sièges étudiants pour Moncton, mais ils ne sont pas nécessairement attribués à des vice-présidences académiques de conseils étudiants.)

CONCLUSION

Bien que j'ai connu une année très occupée sur le plan personnel et professionnel, je crois avoir fait du bon travail et avoir représenté du mieux que j'ai pu les étudiants et étudiantes en me conformant en tout temps aux vœux exaucés par le Conseil d'Administration de la FÉÉCUM. J'aimerais prendre le temps pour remercier les employés de la FÉÉCUM qui ont fait de l'excellent travail cette année et avec qui il a été un plaisir de lutter pour la cause des étudiants. Merci à Éric, Marco, Michel, Pierre, Luc, Lucille, Marc, Mélanie, Rébecca, ainsi qu'aux membres du Conseil Exécutif, Ghislain, Rachel, Sylvain et Mark. Étant donné que j'ai été réélu comme vice-président académique, je me passerai de recommandations précises, comme la majorité des dossiers de l'an prochain seront la continuité logique de cette année. Comparativement à l'an dernier, toutefois, le travail de fond pourra débuter dès avril et de nouveaux dossiers pourront s'ajouter en cours de route. Les travaux du comité ad hoc se poursuivront, tout comme les négociations pour une évaluation juste de la qualité de l'enseignement reçu par les étudiants à l'Université de Moncton et le vice-président académique devra s'assurer de représenter le mieux possible les étudiants à travers les différentes instances académiques.